



Quentin Vander Schueren

Avocat

T : 416.777.4876 / C : vanderschuerenq@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université Concordia, B.Com. (finances),
2009

Université d'Ottawa, JD, 2013

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2014

Quentin a une pratique générale du droit du commerce international et de l'investissement, conseillant ses clients sur des questions telles que le droit douanier canadien, les recours commerciaux (droits antidumping/compensateurs, mesures de sauvegarde et de rétorsion), les accords de libre-échange bilatéraux et régionaux, la conformité à l'importation et à l'exportation, les contrôles à l'exportation et les sanctions économiques du Canada, les pratiques de corruption à l'étranger, la réglementation et l'étiquetage des produits canadiens et d'autres questions juridiques touchant le commerce transfrontalier.

Quentin représente des clients dans des affaires de controverse commerciale, y compris les vérifications de l'observation commerciale effectuées par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et les divulgations volontaires relatives au classement tarifaire, à l'évaluation et à l'origine des marchandises importées. En tant qu'avocat, Quentin représente également des clients dans le cadre de recours commerciaux et de procédures d'appel en matière douanière devant le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) et les Cours fédérales canadiennes.

Quentin est agent du Comité du commerce et des douanes de l'Association du Barreau international et a été président et ancien président de la Section du droit international de l'Association du Barreau de l'Ontario.

Quentin a été reconnu dans l'édition inaugurale et l'édition 2023 de *Best Lawyers: Ones to Watch* in Canada pour son travail en droit du commerce international et des finances.